



MAIRIE DE GOYRANS

185 Chemin des Crêtes - 31120 GOYRANS

Téléphone : 05.61.76.35.64 - Email : mairie@goyrans.fr



**Compte rendu
du conseil municipal de GOYRANS**

JEUDI 31 AOUT 2023

Salle du conseil municipal



SOMMAIRE

SOMMAIRE..... 2

DESIGNATION D’UN SECRETAIRE DE SEANCE 3

CONVENTION DE REALISATION DE CHICANES CHEMIN DE LA COTE DU MOULIN – AUTORISATION A SIGNER 3

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE AU SDEHG – BRANCHEMENT MAISON POUR TOUS 4

CONVENTION d’ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES ELECTRICITE AU SICOVAL 4

QUESTIONS DIVERSES 5



Réunion du Conseil municipal du 31 août 2023

Ouverture de séance : 20H37

Présents :

Mme CAMAIN Anne-Claire
Mme COLLANGE Julie
Mme HAITCE Véronique
M. GEORGET Eric
M. MARTY Hubert
Mme MONTADAT Nathalie
M. MUJICA Domingo
M. VAILLANT Denis
Mme VANCOPPENOLLE Sandrine

PROCURATIONS :

Mme BOUCHERET Marie-Laure à Véronique HAITCE
M. ALMERO Jean-Jacques à Sandrine VANCOPPENOLLE
Mme LACOSTE Corinne à Anne-Claire CAMAIN
M. ZANDONA Laurent à Eric GEORGET

Absents :

Mme PEYREGA Mathilde
M. ROGNANT Pierre

Le trente et un août de l'an deux mille vingt-trois, à vingt heures et trente-sept minutes, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Madame le Maire propose Anne-Claire CAMAIN comme secrétaire de séance et demande à la salle s'il y a un ou une autre volontaire. N'ayant obtenu aucune réponse, Madame Anne-Claire CAMAIN est donc la secrétaire de séance.

CONVENTION DE REALISATION DE CHICANES CHEMIN DE LA COTE DU MOULIN – AUTORISATION A SIGNER

Madame le Maire indique qu'après réflexion le sujet mérite encore d'être étudié pour autoriser la convention pour réaliser les chicanes à cet endroit. Le groupe de travail sécurité routière va continuer à travailler et une communication vers la population va être mis en place.

Madame le Maire propose donc de voter pour repousser ce point à une prochaine séance.

<p>Nombre de suffrages exprimés : Pour : 13 Contre : Abstention :</p>

Ainsi fait et délibéré le 31/08/2023.



PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE AU SDEHG – BRANCHEMENT MAISON POUR TOUS

Ce dossier est en lien avec la construction de la Maison pour Tous et indispensable pour la mener à bien

Ainsi fait et délibéré le 31/08/2023.

Nombre de suffrages exprimés : Pour : 13 Contre : Abstention :

CONVENTION D'ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES ELECTRICITE AU SICOVAL

il s'agit de la reconduction de la convention d'électricité (participer à ce groupement d'achat et reconsulter les fournisseurs).

Résultats du précédent groupement d'achat : bénéfice indéniable prix moyen du mégawatt-heure 150 euros malgré la crise connue. Si on compare avec les marchés passés par Toulouse Métropole (290 euros) ou la Communauté d'Agglomération du Muretain (380 euros) pour un volume comparable, le bénéfice réalisé a été très intéressant.

Les prix continuent à augmenter donc seront forcément plus cher sur le futur contrat

Ainsi fait et délibéré le 31/08/2023.

Nombre de suffrages exprimés : Pour : 13 Contre : Abstention :



QUESTIONS DIVERSES

Antenne FREE

Aucun de retour de Free à ce jour. FREE a jusqu'au vendredi 10 septembre pour faire connaître ses intentions à la mairie (opposition le 10 juillet 2023 avec un délai de réponse de deux mois).

Participation de la mairie aux contrats de santé des agents (obligation à partir du 1^{er} janvier 2026)

Proposition à venir d'une participation avant le 1^{er} janvier 2026 (passage au CST du CDG31)

Point sur le céder le passage de la route du Belvédère qui débouche sur le chemin de la côte du moulin

Il a été indiqué à la mairie qu'à l'AG de copropriété du Belvédère, il a été indiqué qu'au regard de la configuration, un céder le passage sera plus apprécié qu'un stop car il faut déborder pour avoir la visibilité à gauche.

Cette proposition de remplacement du stop par un céder le passage est admise comme plus appropriée. Le marquage au sol pour un céder le passage sera également adapté.

Fin de séance à vingt et un heure et vingt-cinq centimes.

Je soussignée, Madame Véronique HAITCE, Maire de la commune de Goyrans, certifie avoir affiché le 19 septembre 2023 aux lieux habituels d'affichage et sur le site internet de la commune (www.goyrans.fr) le compte rendu de la séance du conseil municipal du 31 août 2023.

Fait à Goyrans, 19 septembre 2023

The stamp is circular and contains the text 'MAIRIE DE GOYRANS' at the top, '31120 (Haute-Garonne)' at the bottom, and 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' in the center. It features a central emblem of a lion rampant. A blue ink signature is written over the stamp.